Programme

Formation Post-Permis
(Réduction de la période probatoire)

Ref.
AE FR

Public :

• Enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière

Objectif :

Å Etre capable dianimer la formation complémentaire permettant la réduction de la période probatoire prévue pour les conducteurs novices

Déroulé de formation :

Å Caract®ristiques de liaccidentalit® des conducteurs novices
Å Difficult®s inh®rentes aux conducteurs novices
Å Efficacit® dune formation complémentaire
Å Principes g®n®raux du d®veloppement durable
Å Les modes alternatifs de transport

Gestion d'un groupe

Å Techniques danimation
Å Caract®ristiques dun groupe
Å Techniques di®coute et de communication
• Organisation et mise en œuvre de séquences pédagogiques
Å Susciter liauto ®valuation

Apports théoriques et outils d'animation

Å Perception des risques : les enjeux de la perception des risques pour les conducteurs novices
Å Situations complexes
• Auto évaluation de la mobilité
‡ [illegible]
caractéristiques des jeunes

[illegible]

[illegible]
‡ [illegible]
de contenus
[illegible]
• Travail en sous-groupes.

[illegible]
III et disposant des compétences professionnelles pr®vues aux dispositions des annexes 1, 2 et 3 de larr°t® du 12 Avril 2016.

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

3

L'ANPER est conventionnée par l'ANFA et l'OPCO Mobilités pour le dépôt des demandes de prises en charge pour les entreprises de moins de 11 salariés

Renseignements et inscriptions
01 41 44 82 67
www.anper.info
formationcontinue@anper.info